



PROJEUNE

Dans le cadre du développement de sa politique envers les jeunes, le CCAS a décidé la création d'un dispositif à destination des 16-25 ans.

Dans l'intérêt de soutenir et d'accompagner des projets d'intégration sociale et professionnelle et d'initiatives émanant d'un public 16-25 ans ; le conseil d'administration du CCAS du 1^{er} juin 2017 a voté à la majorité la création du dispositif « PROJEUNE ».

Cette aide financière forfaitaire est versée aux jeunes afin de soutenir deux types de projets :

- **Les projets d'intégration sociale et professionnelle** des jeunes en les accompagnant financièrement dans leurs projets d'étude, de formation, d'obtention du permis de conduire dans le cadre du projet professionnel
- **Les projets d'initiatives citoyennes et solidaires** des jeunes portant des actions solidaires et humanitaires, des actions contribuant à la vie de la collectivité et l'animation locale, des projets éco-citoyens

POUR QUI ?

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Résider à Bois-le-Roi
- Présenter un projet qui n'est pas déjà intégralement financé par un ou des dispositifs publics
- Formaliser son retour d'expérience par tout moyen défini par le Conseil d'Administration lors de l'attribution

COMBIEN ?

- **Bourse forfaitaire de 300 €** dans la limite de 50 % du budget prévisionnel de l'action. 50 % de l'aide sera versé à l'accord du projet, le solde sera versé sur présentation du rapport clôturant le projet.
- Le projet ne doit pas être intégralement financé par un ou des dispositifs publics.
- Pour les projets d'intégration sociale et professionnelle : l'attribution de l'aide est soumise aux conditions de ressources du demandeur ou de ses parents s'il est fiscalement à leur charge. Le revenu fiscal de référence divisé par 12 doit être compris entre 0 et 4 318 €.
- Pour les projets d'initiatives citoyennes et solidaires : l'attribution de l'aide n'est pas soumise aux conditions de ressource, elle s'adresse à tous les jeunes, l'objectif étant de faciliter l'émancipation à travers des projets à vocation sociale.

COMMENT ?

- Dossier téléchargeable sur le site internet de la Ville de Bois le Roi (www.ville-boisleroi.fr)
- Renseignements auprès du CCAS en mairie au 01 60 59 18 19 ou 01 60 59 18 26
- Le dossier doit être complet contenant les motivations du demandeur, une présentation du projet et du budget de l'action.

Le versement de la participation se fera sur production des justificatifs suivants :

- Copie d'avis d'imposition
- Justificatif de domicile
- Relevé d'identité Bancaire
- Autorisation parentale pour les mineurs



PROJEUNE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e).....

Père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles)

Demeurant.....
.....

Téléphone: domicile..... portable.....

AUTORISE MON ENFANT

NOM.....PRENOM.....

à solliciter le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Bois-le-Roi afin de pouvoir bénéficier du soutien financier prévu dans le cadre du dispositif PROJEUNE .

Fait à..... le.....

Signature du ou des parents ou de l'autorité qualifiée :



Présentation du projet

Nom du projet :

Présentation succincte :

Objectifs généraux du projet :

Activités mises en place dans le cadre du projet (les lister) :

-
-
-
-
-

Durée du projet :

Date de démarrage prévue :

Date de fin :

Public attendu (nombre, âge) :

Vous pouvez joindre à cette demande de subvention tout document annexe que vous jugerez utile (dossier de presse, demande de subvention, vidéo, etc...)

Quel retour pouvez-vous proposer au CCAS (présentation, rapport, photo, intervention dans les écoles ...)



Budget prévisionnel

Budget total du projet :

ÉVALUATION DES DÉPENSES		ÉVALUATION DES RECETTES	
Achats (montant total) : (à détailler : matières premières, fournitures diverses, etc...)		Autofinancement (montant total) :	
		Dont apport personnel :	
		Dont recettes / ventes :	
		Dont apport de l'association :	
		Subventions (montant total) :	
		Conseil départemental 77	
		Etat (DDCS 77)	
Location (à détailler : matériel etc...)		Commune (précisez)	
		CCAS de Bois-le-Roi	
Loyer :			
Electricité, eau, chauffage :			
Assurance : (responsabilité civile, accidents, activités,..)			
Documentation, publicité :			
Transports, déplacements :			
Téléphone, frais postaux :			
Frais de personnel, honoraires :			
Prestations de services :			
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	

Rappel du montant de la subvention sollicitée auprès du Département

€
